



Au sujet d'une allocation retraite ASPA

Par **manogipsy**, le **27/05/2013 à 15:00**

Bonjour,

J'ai 62 ans, je suis turc résidant en France et j'ai envoyé depuis mon lieu de vacances en Turquie une demande d'information concernant mes droits à la retraite dans le cas où je m'installerais en Turquie. Or, ma lettre a été mal interprétée : la caisse de retraite a cru que j'avais changé de résidence, ce qui n'est pas le cas. Je réside toujours en France mais depuis cette lettre mes droits à l'ASPA ont été coupés. J'ai expliqué la situation par courrier à la caisse de retraite mais je n'ai toujours pas de réponse depuis trois mois. Je ne vis plus qu'avec 56 euros par mois. Quelle est la marche à suivre pour accélérer le rétablissement de ma situation ? Existe-t-il une association ou un interlocuteur qui pourrait m'aider à obtenir gain de cause ? En vous remerciant pour votre aide précieuse,